



INFOLETTRE DE L'ORIENTATION

Janvier 2024

n° 32

Actualités :

Journée Portes Ouvertes virtuelle Sciences Po : programmes post-Bac (Bachelor)

Vous êtes élève au lycée et vous souhaitez candidater à Sciences Po ? L'IEP Paris vous donne rendez-vous **le samedi 3 février à partir de 9h00** pour sa prochaine Journée Portes Ouvertes virtuelle, dédiée à ses programmes post-Bac. L'événement sera entièrement digital et bilingue français-anglais, pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

Inscrivez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://forms.sciencespo.fr/>

Journée Portes Ouvertes de l'International University of Monaco

Vous souhaitez découvrir les formations proposées par l'IUM ?

Rendez-vous **le samedi 3 février, sur le Campus, de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 16h00.**

Pensez à vous inscrire au créneau de votre choix via le lien suivant :

<https://www.monaco.edu/>

Journée Portes Ouvertes de l'IFSI/IFAS Monaco

Intéressés par les métiers du soin ?

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et l'Institut de Formation d'Aides-Soignants de Monaco vous accueillent **le mercredi 7 février de 10h00 à 18h30.**

Plus d'informations ici :

<https://www.chpg.mc/vous-etes-etudiants/>

“

Prenez vos décisions en fonction d'où vous allez, pas en fonction d'où vous êtes.

James Arthur RAY

”

S'informer

Comme chaque année, le service d'orientation de l'université Côte d'Azur organise les Webconférences de l'Orientation visant à présenter l'offre de formation post-Bac de l'université. Du 16 au 26 janvier, 15 lives YouTube seront ainsi proposés aux lycéens. Retrouvez le programme détaillé ici :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/>

Les rencontres du CIEN

Le logement et le financement des études supérieures

Avec la participation du service des bourses d'études et de la vie étudiante.

Samedi 3 février de 10h00 à 16h00. Entrée libre.

La plateforme Parcoursup

Samedi 10 février de 10h00 à 16h00. Entrée libre.

Vous avez des questions concernant ces thématiques, pour vous ou vos enfants ?

Venez rencontrer les équipes du CIEN !

<https://cien.gouv.mc/>





Parcoursup : les points clés 2024

Présentation

Parcoursup, plateforme nationale de préinscription en première année dans l'enseignement supérieur français, vous concerne si vous êtes lycéen, si vous avez déjà le Bac ou un diplôme équivalent, ou encore si vous désirez reprendre des études après une interruption ou une reconversion professionnelle. Depuis la plateforme, vous pouvez postuler à plus de 23 000 formations sur l'ensemble des académies, dont 9 000 en alternance. Une fois que vous aurez repéré la formation que vous souhaitez rejoindre, vous devez candidater selon un calendrier précis.

Dates à retenir et fonctionnement

Les dates d'inscription sur Parcoursup fonctionnent sur un principe de phases. Il y en a quatre :

- **La première phase est la découverte des formations, du 20 décembre au 17 janvier 2024.**

Grâce à son moteur de recherche, la plateforme d'admission Parcoursup permet aux candidats de prendre connaissance de l'offre de formations, avant même de formuler des vœux. Pour vous aiguiller dans vos choix, vous avez accès à un panorama des filières précisant les contenus des formations, les capacités d'accueil, les taux de réussite selon le Bac préparé, les débouchés...

- **Vient ensuite la phase d'inscription et d'ajout des vœux, du 17 janvier au 14 mars 2024.**

Vous devrez tout simplement vous rendre sur [le site de la plateforme](#) et créer votre dossier candidat. Vous pouvez ensuite formuler jusqu'à 10 vœux (avec la possibilité de faire des sous-vœux pour certaines formations), sans les classer, auxquels s'ajoutent 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

- **La confirmation des vœux et la finalisation du dossier suit, du 14 mars au 3 avril 2024.**

Vous devez confirmer vos vœux en finalisant votre dossier : pour cela, vous devez fournir l'ensemble des éléments demandés pour chaque formation (projet de formation motivé, d'éventuels documents...).

À savoir : pour intégrer certaines formations, vous devrez également passer des épreuves de sélection : entretiens, épreuves écrites, concours... Lisez bien les indications qui vous seront données à ce sujet car les modalités d'admission sont propres à chaque établissement.

- **Enfin arrive la phase d'admission principale, du 30 mai au 12 juillet 2024.**

Vous recevez les réponses à vos vœux au fur et à mesure et vous devez y répondre en respectant les délais imposés. Par la suite, durant l'été, vous devez effectuer votre inscription administrative dans l'établissement que vous allez intégrer. Attention, l'inscription administrative et l'intégration au sein de l'établissement qui vous aura accepté sont conditionnées à l'obtention du Bac.

À savoir : si vous n'avez pas obtenu de proposition d'admission ou si vous faites partie des retardataires, vous pouvez formuler de nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes durant la phase d'admission complémentaire, qui débute le 11 juin 2024 et se termine mi-septembre. Attention, si vous avez déjà postulé à une formation et que vous n'avez pas été accepté, vous ne pouvez pas redemander la même formation durant la procédure complémentaire.

Nouveauté 2024

De nouvelles fonctionnalités seront ouvertes à tous, notamment aux lycéens dès la 2^e pour leur permettre d'affiner leur projet d'orientation et anticiper leurs choix de formation. Vous aurez accès à un comparateur qui vous permettra de vous informer sur le contenu, le statut des formations, le taux de pression ou encore les frais de scolarité. Vous pourrez enregistrer vos formations favorites pour les garder en mémoire. Vous disposerez également d'une information détaillée sur les prérequis nécessaires pour intégrer les différentes formations, avec des conseils spécifiques sur les parcours recommandés au lycée.

Les spécificités monégasques

- Les établissements de la Principauté de Monaco proposant des formations de l'enseignement supérieur ne sont pas présents sur Parcoursup à l'exception de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du Centre Hospitalier Princesse Grace.
- Pour les formations non sélectives, les lycéens scolarisés en Principauté de Monaco sont considérés comme des candidats résidant dans l'académie de la formation à laquelle ils postulent. Par exemple, un élève déposant un dossier de candidature pour une licence de l'Université de Grenoble sera considéré comme un élève de l'académie de Grenoble et sera prioritaire face à un lycéen d'une autre académie.



Pour toute question sur Parcoursup, venez nous rencontrer au CIEN le samedi 10 février de 10h à 16h !

